



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 09/07/19

Reçu en Préfecture le : 12/07/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 8 juillet 2019
D - 2019/262

Aujourd'hui 8 juillet 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Estelle GENTILLEAU, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Chantal FRATTI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Emmanuelle CUNY présente à partir de 17h15, Monsieur Joël SOLARI présent jusqu'à 17h35, Madame Catherine BOUILHET présente jusqu'à 17h35 et Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 18h45

Excusés :

Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUMI, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Michèle DELAUNAY

Affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 - approbation

Monsieur Nicolas FLORIAN, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En conformité avec l'instruction budgétaire et comptable M14, le résultat constaté lors du compte administratif doit être affecté préalablement à sa reprise dans le cadre du Budget supplémentaire.

Après constatation du résultat de fonctionnement au Compte administratif, l'assemblée délibérante peut affecter ce résultat en tout ou partie au financement de la section d'investissement ou au financement de la section de fonctionnement, étant précisé que le résultat doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement.

Le résultat de clôture du budget principal de la Ville de Bordeaux se présente comme suit :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
Résultat antérieur reporté	-11 039 809,90	18 202 994,83	7 163 184,93
Recettes 2018	110 548 396,79	436 573 196,24	547 121 593,03
Dépenses 2018	130 710 347,26	372 864 233,28	503 574 580,54
Résultat annuel de l'exercice 2018	-20 161 950,47	63 708 962,96	43 547 012,49
Résultat cumulé	-31 201 760 ,37	81 911 957,79	50 710 197,42
Solde des restes à réaliser	-28 870 759,59	-2 856 966,90	-31 727 726,49
Résultat net de clôture fin 2018	-60 072 519,96	79 054 990,89	18 982 470,93
Résultat net affectable			18 982 470,93

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Mesdames, Messieurs, le vote de la délibération suivante :

VU les décrets et instructions ministérielles sur la Comptabilité Publique,
VU le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

DECIDE

ARTICLE unique :

La comptabilité M14 imposant de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, l'affectation du résultat 2018 suivante :

→ **Résultat de la section de fonctionnement à affecter**

➤ Résultat de l'exercice :	excédent :	63 708 962,96 €
➤ Résultat reporté de l'exercice antérieur : (ligne 002 du C.A.)	excédent :	18 202 994,83 €
➤ Résultat de clôture 2018 à affecter :	excédent :	81 911 957,79 €

→ **Besoin réel de financement de la section d'investissement :**

➤ Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	déficit :	20 161 950,47 €
➤ Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	déficit :	11 039 809,90 €
➤ Résultat comptable cumulé	déficit :	31 201 760,37 €
➤ Dépenses d'investissement engagées, non mandatées		42 904 434,69 €
➤ Recettes d'investissement restant à réaliser :		14 033 675,10 €
➤ Solde des restes à réaliser :		-28 870 759,59 €
➤ Besoin réel de financement :		60 072 519,96 €

→ **Affectation du résultat de la section de fonctionnement :**

Résultat excédentaire : **81 911 957,79 euros**

En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement
(recettes budgétaires au compte 1068) : **60 072 519,96 euros**

En excédent reporté à la section de fonctionnement
(ligne budgétaire 002 du budget 2018) soit : **21 839 437,83 euros**
(81 911 957,79 – 60 072 519,96)
(Résultat brut – besoin réel de financement)

→ **Transcription budgétaire de l'affectation des résultats :**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	R002 : excédent reporté 21 839 437,83 €	D001 solde d'exécution N-1 31 201 760,37 €	R1068 : excédent de Fonctionnement capitalisé 60 072 519,96 €

Les reports à inscrire dans le cadre du Budget supplémentaire 2019 sont les suivants :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
RECETTES	14 033 675,10 €	0,00 €	14 033 675,10 €
DEPENSES	42 904 434,69 €	2 856 966,90 €	45 761 401,59 €
Total	-28 870 759,59 €	-2 856 966,90 €	-31 727 726,49€

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 juillet 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas FLORIAN